

Préavis 6/2025

Installation d'un arrosage automatique au terrain de football des Prés de Bamps avec demande de crédit

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025 du Conseil communal de Forel (Lavaux)

Présidence : Madame Isabelle Venetz

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu

le préavis municipal n° 6/2025,

Ouï

le rapport de la Commission chargée de son étude,

Considérant

que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. D'autoriser la Municipalité à poser un arrosage automatique au terrain de football des Prés de Bamps.
- 2. De lui accorder un crédit d'investissement de CHF 59'750.00, TVA comprise.
- 3. De l'autoriser à financer ces travaux selon le point 5 du présent préavis.
- 4. De l'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2025.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Isabelle Venetz

Présidente

Secrétaire

COMM/Lizbett Décombaz